

MYOSITE EOSINOPHILIQUE

EX SARCOSPORIDIOSE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- ➔ La myosite éosinophilique (terme utilisé en remplacement de « Sarcosporidiose ») est une lésion inflammatoire provoquée par un protozoaire du genre *Sarcocystis spp.* Le bovin est l'hôte intermédiaire de ce parasite qu'il héberge dans sa musculature (voir le cycle du parasite au verso).
- ➔ Ces lésions entraînent des pertes économiques importantes pour la filière.
- ➔ C'est une inflammation spécifique du muscle strié principalement due à l'accumulation de cellules inflammatoires éosinophiles.

Informations FAR

Motif de saisie fréquent

2392 bovins saisis en 2021
80 à 90% de saisies totales

CAUSES PROBABLES

Infestation parasitaire avec comme cause principale le parasite *Sarcocystis*



- ➔ La Sarcosporidiose, maladie causée par les *Sarcocystis*, est très fréquente dans la population bovine mondiale. En France, plus de **90 % des bovins seraient infestés**.
- ➔ Seuls, certains d'entre eux (de l'ordre de 1 pour 1000) développent une réaction inflammatoire donnant lieu à des lésions visibles de « myosite éosinophilique ».
- ➔ Des **facteurs favorisant l'apparition** de lésions de myosite éosinophilique ont été identifiés :
 - La race : très forte incidence dans la **Blonde d'Aquitaine**, des incidences élevées pour la Parthenaise et Normande.
 - Le sexe : **femelle**.

DÉTECTION SUR L'ANIMAL VIVANT

- ➔ Il n'existe **aucun signe clinique chez les bovins**, pas de diagnostic fiable sur les animaux vivants. La découverte des lésions et donc de la maladie s'effectue à l'abattoir.
- ➔ **Le plus souvent, l'animal ne présente pas de symptômes**. La guérison spontanée est fréquente.

QUE FAIRE À L'ÉLEVAGE ?



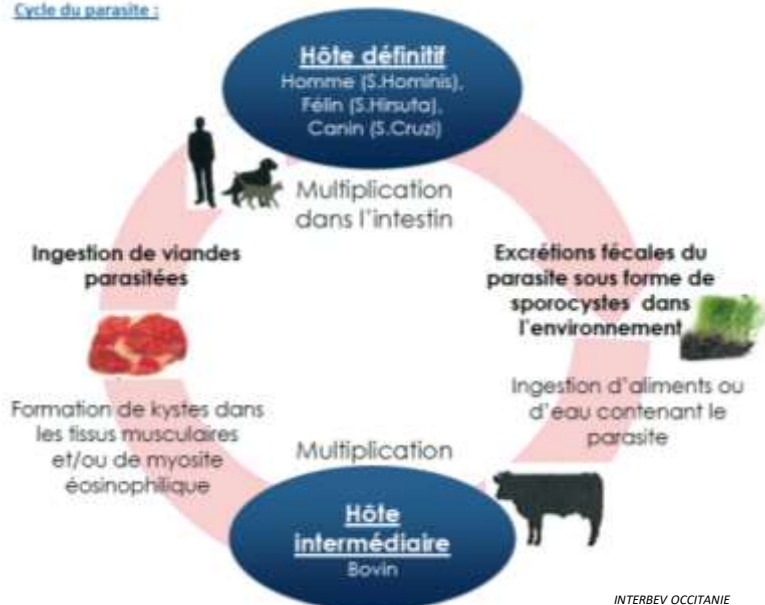
- ➔ Le mécanisme d'apparition des lésions de myosite éosinophilique étant encore inconnu, **à ce jour les mesures permettant de s'assurer de l'absence de telles lésions ne sont pas connues**. INTERBEV ainsi que les comités régionaux travaillent aux côtés de l'IDELE à l'amélioration des connaissances concernant ces saisies.
- ➔ Des mesures permettant d'éviter autant que possible la contamination des bovins par les parasites de la Sarcosporidiose sont souhaitables :
 - **éviter la consommation d'eau ou d'aliments souillés par des selles humaines, félines ou canines, pouvant contenir des parasites.**
 - **éviter l'épandage d'effluents contenant des selles humaines.**
 - **éviter la présence de chiens et de chats dans les bâtiments d'élevage.**
- ➔ La présence de **zones humides** en élevage apparaît comme un **facteur de risque important**



POUR ALLER PLUS LOIN

MÉCANISME DE FORMATION DE LA LÉSION

Cycle du parasite :



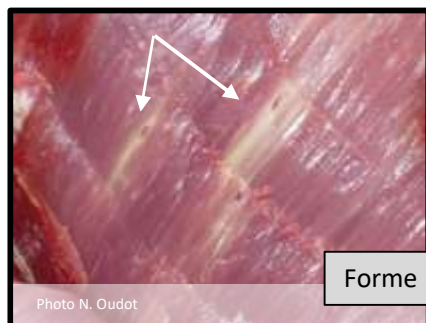
Mécanisme d'apparition des lésions de myosite éosinophilique **non élucidé** à ce jour. 

La myosite éosinophilique est causée par un parasite, du genre *Sarcocystis*, dont trois espèces différentes : *S. cruzii* (cycle canin), *S. hirsuta* (cycle félin) et *S. hominis* (cycle humain) sont retrouvées dans les muscles. Ce parasite vit dans les muscles, le système nerveux, le foie et les reins des herbivores et dans l'intestin des carnivores et omnivores.

La **sarcosporidiose** due à *S. hominis* est une zoonose. La plupart des infections se manifeste par des troubles intestinaux non spécifiques.

OBSERVATIONS À L'ABATTOIR

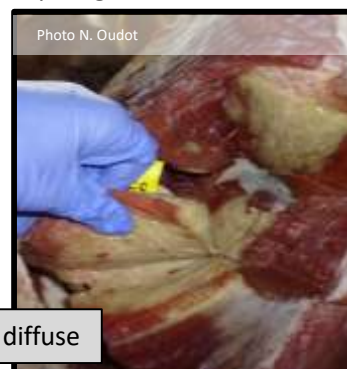
- ➡ Ces lésions qui se présentent sous forme de points verdâtres dans la viande donnent lieu à des saisies de tout ou partie de la carcasse lors de l'inspection en abattoir.
- ➡ Deux formes de lésions de myosite éosinophilique peuvent être constatées :
 - **Forme multifocale** : nombreuses petites décolorations blanches – verdâtres, allongées à rondes, mesurant 0,5 à 5 mm sur 0,5 à 2 mm
 - **Forme diffuse** : grandes plages verdâtres, indurées, pouvant mesurer jusqu'à 15 cm de longueur.
- ➡ **Localisations préférentielles** : langue, masséters, cœur, œsophage, diaphragme, muscles abdominaux internes.



Forme multifocale



Forme diffuse



SAISIE PARTIELLE OU SAISIE TOTALE ?



Fonds d'Assainissement Régional (FAR) et la Myosite éosinophilique :

Le FAR prend en charge 100% de la saisie (partielle ou totale) pour les carcasses de gros bovins.